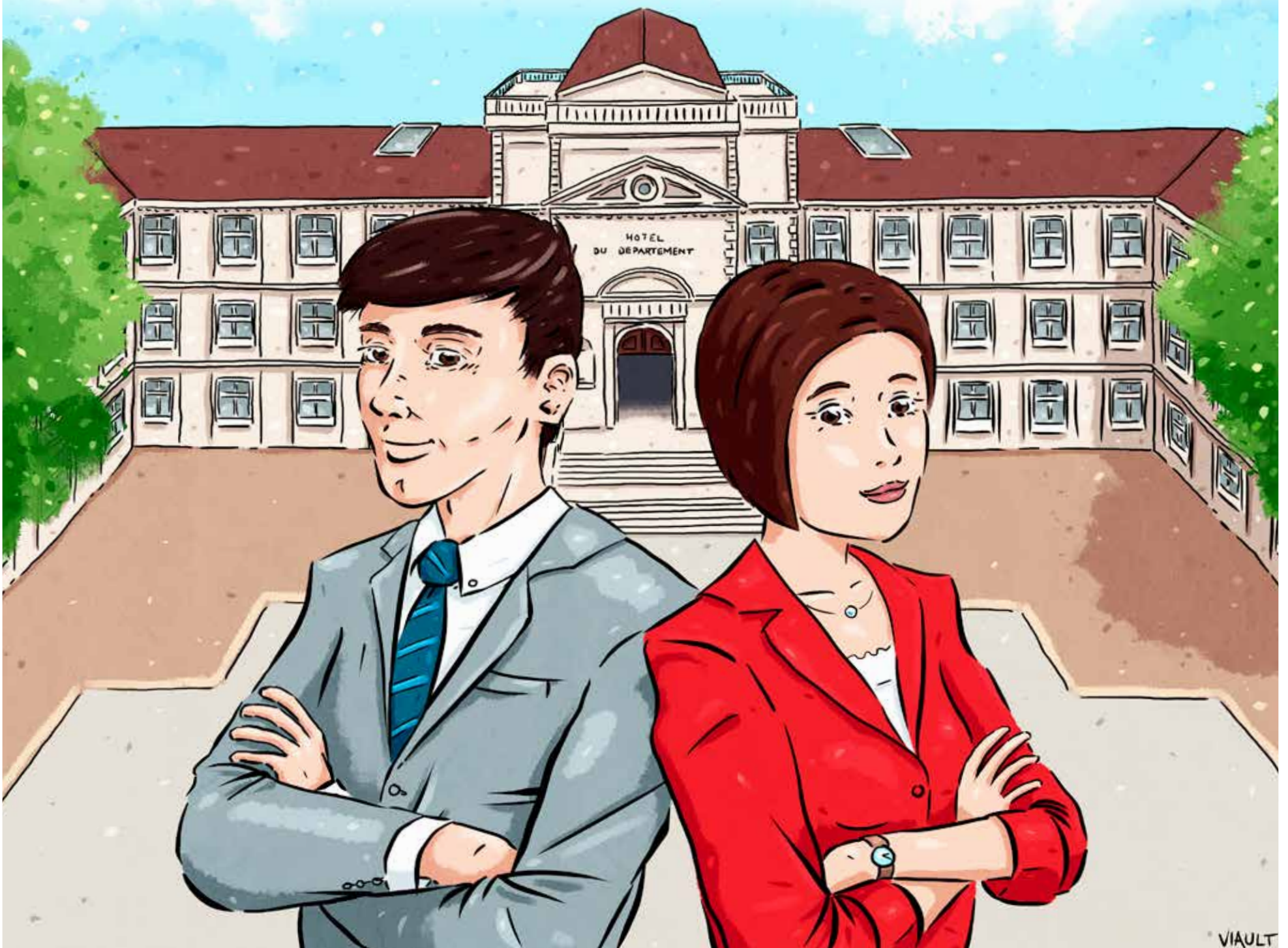


47 MAGAZINE

MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LOT-ET-GARONNE

Numéro 25 • décembre 2013

Parité, proximité... **Nos élus de demain**



La Garantie jeunes

Le Conseil général mise sur la jeunesse.

Restauration collective

Mangeons local, dans les cantines !

Lecture publique

Le Département développe son offre.

Le Conseil départemental du 21^e siècle est né



Thierry Daniel Vidal

Pierre Camani

Président du Conseil général
Sénateur de Lot-et-Garonne

Parce qu'il est à vos côtés à tous les âges de la vie, le Département fait quotidiennement la preuve de son utilité au service des solidarités humaines, du développement économique et du cadre de vie des Lot-et-Garonnais.

Dans la crise exceptionnellement grave que nous traversons, nous avons tous besoin d'un Conseil général fort, actif et efficace. C'est pourquoi, je me suis battu avec conviction pour que la maison de tous les Lot-et-Garonnais sorte grandie de la réforme des collectivités territoriales voulue par le Président de la République. Avec la loi Valls du 17 mai 2013, c'est désormais chose faite. Non seulement le Département évite la mise à mort qui lui était promise par le précédent gouvernement, mais aussi et surtout, ses fondations ont été consolidées pour lui permettre de construire l'avenir du Lot-et-Garonne.

En 2015, le Conseil général, cette institution deux fois centenaire, deviendra un Conseil départemental, modernisé, féminisé et véritablement représentatif des hommes et des territoires qui le composent.

Premier progrès, l'Assemblée départementale, intégralement élue pour six ans, sera plus stable, et donc mieux armée pour anticiper et préparer l'avenir.

Deuxième grand progrès, les femmes jusqu'alors sous représentées, entreront massivement à l'Assemblée départementale grâce à l'instauration de la parité. Avec autant de femmes que d'hommes le futur Conseil départemental, profondément renouvelé, représentera plus équitablement toutes les composantes de notre société.

Troisième avancée majeure, la ruralité que nous défendons âprement au Conseil général sera pleinement respectée par un mode de scrutin majoritaire à deux tours qui ancrera les élus dans leur territoire pour qu'ils restent en phase avec la réalité du terrain. De plus, les cantons redessinés rétabliront l'équilibre qui fait aujourd'hui défaut entre ville et campagne. La voix de chaque Lot-et-Garonnais sera ainsi entendue de la même manière que l'on vive dans un petit village ou dans une grande ville. Je me réjouis que le monde rural, composante essentielle de notre identité, puisse redevenir un atout majeur pour aller de l'avant.

Le nouveau Conseil départemental du 21^e siècle restera un acteur du quotidien en même temps qu'il sera conforté dans sa mission de pilote stratégique pour aménager, équiper et développer le territoire.

Face au sentiment d'abandon qui gagne beaucoup de nos concitoyens, je suis heureux et fier que le Département soit aujourd'hui remis d'aplomb pour apporter à notre société des réponses justes aux maux dont elle souffre. Rester au plus près de vos préoccupations pour construire un Lot-et-Garonne plus solidaire, plus moderne et plus durable pourra ainsi demeurer l'ambition première de l'équipe que j'ai l'honneur de conduire.

47 MAGAZINE

Publication du Conseil général de Lot-et-Garonne,
Direction de la communication, 47922 Agen cedex 9.
Tél. : 05 53 69 45 13 - Fax : 05 53 69 45 16
47magazine@cg47.fr
www.cg47.fr - www.47magazine.cg47.fr

Directeur de la publication : Jean-François Durante

Rédacteur en chef : Véronique Déleroy

Rédaction : Sandrine Tadiello et Véronique Déleroy,
avec la collaboration de Chantal Prodhomme,
Éric Leurent, Jean-Pierre Hilaire.

Participation : Xavier Chambelland, Sébastien Delaunay, Sylvie Dupuy, Nadine Guisiano-Ceola,
Sophie Falleri-Vialard, Nathalie Buigues

Couverture : Laurent Viault

Maquette et mise en page : D'clics, Agen

Impression : Roto Garonne, Estillac

Distribution : La Poste / Médiapost

Tirage : 161 000 exemplaires

Dépôt légal à parution

ISSN : 1968-097X

Imprimé en France sur papier contenant du bois issu
de forêts gérées durablement.



Reproduction même partielle interdite sans autorisation.
47magazine est disponible en braille ou en CD audio :
05 53 69 45 11

Pour recevoir le magazine sur votre messagerie, écrire
à l'adresse : 47magazine@cg47.fr

Retrouvez des interviews audio, des reportages vidéo,
des photos, et de nouveaux textes à l'adresse :
www.47magazine.cg47.fr



SOMMAIRE

Dossier

2015 : le Conseil général devient le Conseil départemental

p 4-5



CG47 - Xavier Chambelland

Social

Le Conseil général mise sur la jeunesse

p 6-7

Économie

Terres du Sud et les Jus de Marmande

p 8



Thierry Breton

Maison Guinguet à Duras sublime le cacao

p 9

Airways formations et Ama, deux entreprises de haut vol

p 10-11

Terroir

Le vin des deux sœurs en Aquitaine

p 12



Émilie Dubrui

Mangeons local, dans les cantines !

p 13

Le rugby, une philosophie Sud-Ouest

p 14

Culture

Le Département développe son offre de lecture publique

p 15



CG47 - Xavier Chambelland

Les Baladins, 40 ans de succès

p 16

Médiathèque

p 17

Occitanie

p 18

Tribunes

p 18

Agenda

p 19

Jeu

p 20

« De l'eau pour adapter le département au changement climatique » :

c'est l'intitulé de la mission d'information et d'évaluation que vient de créer le Conseil général. Dans les six mois à venir, elle sera chargée de travailler sur les conséquences potentielles du changement climatique pour le Lot-et-Garonne dans le domaine de l'eau. Elle définira aussi des préconisations dans un objectif d'adaptation au climat de demain. En effet, de nombreuses incertitudes existent sur l'évolution climatique, et il est nécessaire d'agir dès maintenant afin de réduire la vulnérabilité du département et donc de limiter les dommages environnementaux, matériels et économiques. Présidée par Raymond Girardi, vice-président du Conseil général en charge de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement, la mission rendra son rapport à la fin du 1^{er} semestre 2014. Un débat public sera programmé pour présenter les résultats de l'étude. ■

2 €*

À compter du 1^{er} janvier 2014, c'est le tarif du trajet qui sera appliqué sur la ligne Agen - Villeneuve-sur-Lot (quelque 90 000 usagers à l'année). Comme il s'y était engagé en lançant son réseau interdépartemental Tidéo, le Conseil général s'est rapproché du Conseil régional d'Aquitaine afin d'harmoniser sur cette ligne les tarifs pratiqués par les deux collectivités. ■

*auparavant le tarif était de 5,80 €.



CG47 - Xavier Chambelland

Des nouveautés en agglomérations

Ouverte à la circulation depuis quelques jours, la déviation Sud-Ouest de Villeneuve a déjà trouvé son public. D'une longueur de 4,2 km, elle relie la RN 21 (à hauteur de la route d'Agen), à la RD 911 (route de Bordeaux), via le bas de Pujols. Son coût de 30 millions d'euros était le prix à payer pour désengorger et sécuriser le centre-ville de la bastide.

Après l'ouverture du multiplexe du Pin à Agen (Cap'Cinéma et Les Montreurs d'Images - Studio Ferry), la piscine Aquasud finit sa toilette et rouvrira ses portes dans quelques semaines. Ces deux projets ont bénéficié d'un fort soutien du Conseil général avec un financement global de 500 000 €.

En pleine expansion, le parc d'activités de Marmande Sud, situé à Samazan, accueillera en fin d'année prochaine la plateforme logistique Scofel Aquitaine du groupe Auchan. Elle permettra d'alimenter en fruits et légumes les 39 sites de l'enseigne dans le grand Sud-Ouest. Une chance pour la filière lot-et-garonnaise qui pourra ainsi se positionner avec ses produits de qualité.

La labellisation par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie de notre Agenda 21 local reflète la volonté du Département de préserver l'environnement.

Michel Esteban

Vice-président en charge du Développement durable

Résidence Habitat Jeunes

Villeneuve-sur-Lot dispose désormais d'une résidence pour accueillir et loger les jeunes de 16 à 30 ans en formation ou accédant à leur premier emploi, et ainsi contribuer à leur bonne intégration dans la société. D'une capacité de 28 places, elle a été financée à hauteur de 138 000 € par le Département.

Après la réalisation des Maisons

de santé pluriprofessionnelles (MSP) de Duras et Lévigac, celle de Miramont se construit (pose de la 1^{re} pierre le 16 novembre, MSP soutenue à hauteur de 125 000 euros). Ces trois sites constituent le complexe des aires de santé le plus avancé sur le département, mais également le projet pilote en termes de démographie médicale en Lot-et-Garonne, grâce à l'implication des élus et des professionnels de santé. ■



www.47magazine.cg47.fr



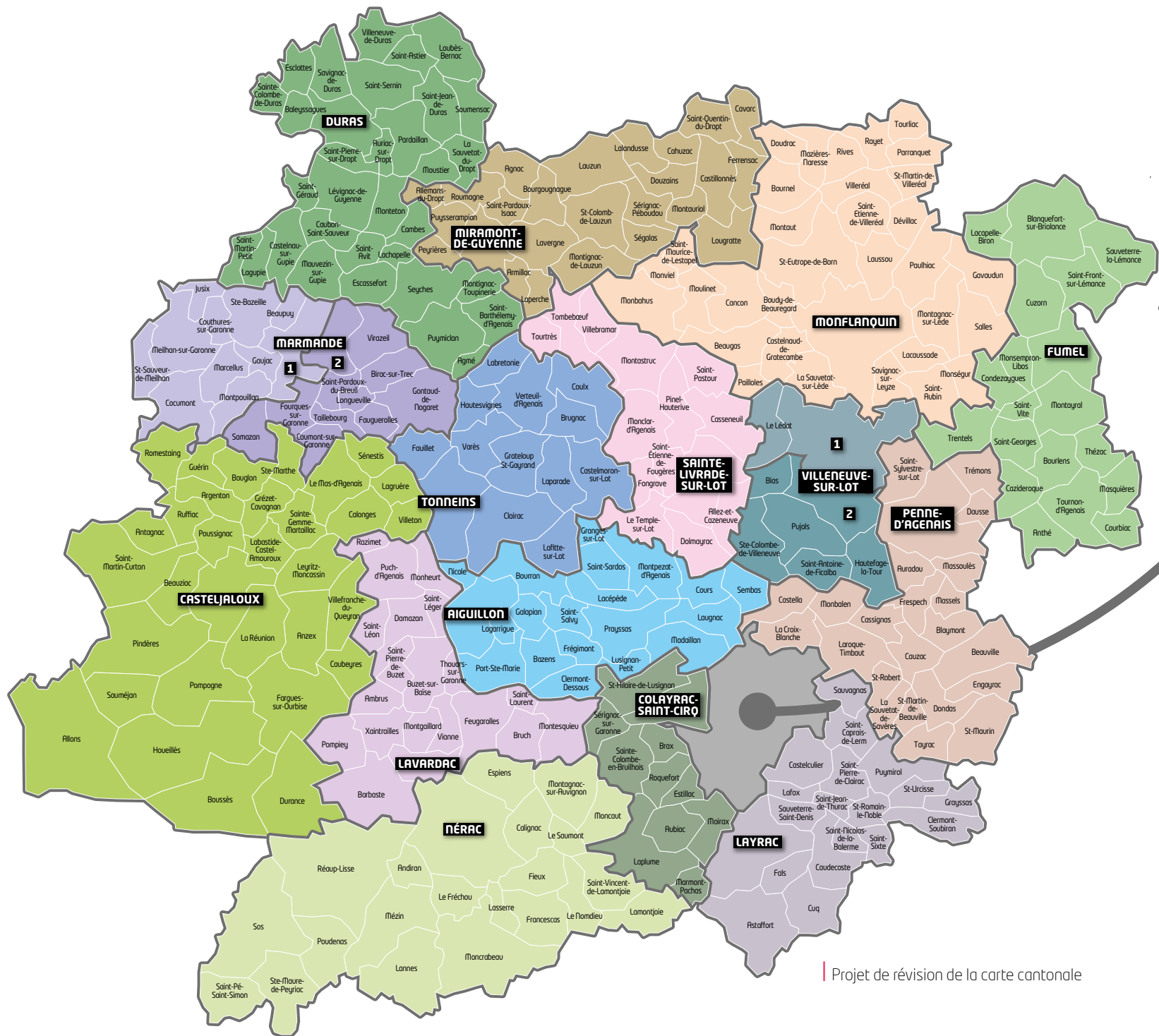
CG47 - Xavier Chambelland

Modernisation des centres de secours et d'incendie

Maintenir les services publics de proximité sur le territoire est l'une des préoccupations majeures du Conseil général. C'est pourquoi il s'est engagé à financer les travaux de rénovation de centres de secours et d'incendie. Sur chaque projet, il apporte ainsi son concours, au même niveau que le Sdis (Service départemental d'incendie et de secours) et que les communes ou intercommunalités. 9 centres ont déjà été rénovés (Duras, Clairac, Villéral, Monclar, Tournon, Laroque, Prayssas, Cocumont et Buzet). Actuellement, des travaux sont en cours pour les centres de Fumel, Sainte-Livrade, Casteljaloux et Tonneins. Ce partenariat exemplaire assure ainsi des conditions de travail optimales pour les pompiers et une meilleure intervention auprès de nos concitoyens. ■

Le Gouvernement a souhaité moderniser les départements en instituant la parité. Désormais autant de femmes que d'hommes siégeront dans les nouveaux Conseils départementaux ! Une révolution qui a nécessité un redécoupage de la carte cantonale et un mode de scrutin inédit. Celui-ci s'appliquera en 2015 lors du prochain renouvellement cantonal. À travers cette réforme, le département entre dans une nouvelle ère : celle de la modernité qui allie à la fois parité et proximité. C'est une bonne nouvelle, notamment pour les départements ruraux dans lesquels le Conseil général joue un rôle déterminant.

2015 : le Conseil général dev



Projet de révision de la carte cantonale

En marche vers la modernité...

ET MAINTENANT ? Le projet est désormais soumis au Conseil d'État qui va émettre un avis sur la cohérence du redécoupage proposé. Le Gouvernement s'est engagé à suivre l'avis du Conseil d'État.

Le 20 septembre dernier, Denis Conus, préfet de Lot-et-Garonne, a officiellement saisi le Conseil général afin qu'il se prononce sur le projet de révision de la carte cantonale. Un redécoupage établi par les services du ministère de l'Intérieur en application de l'article L191-1 du code électoral. C'est donc le 7 octobre que l'assemblée départementale s'est réunie en session extraordinaire. Après un débat « *de qualité* » selon le président Camani, les élus ont majoritairement donné un avis favorable au projet.

Les conseillers généraux ont été unanimes sur un point : « *chambouler*

200 ans d'histoire ne se fait pas simplement ! » Chacun doit faire des concessions car « *cette réforme, nécessaire, permettra aux Départements d'entrer définitivement dans la modernité, tout en restant les pivots des solidarités sociales et territoriales et les garants d'un aménagement départemental concerté et équilibré. Il ne faut donc pas la craindre mais au contraire se saisir pleinement de cette opportunité pour, ensemble, faire du nouveau Conseil départemental, un outil au service du Lot-et-Garonne et des Lot-et-Garonnais* ».

Pierre Camani poursuit en affirmant « *sa volonté de dessiner une carte de*

demain, de l'avenir et non une carte politicienne ». Il se félicite aussi que la loi du 17 mai 2013 réhabilite les Conseils généraux et les modernise. Celle du 16 décembre 2010, dite de « réforme des collectivités territoriales » voulue par Nicolas Sarkozy, les « *avait affaiblis* », en remplaçant le conseiller général « *par un élu hybride appelé à siéger à la fois à la Région et au Département* ».

Une réforme allant à l'encontre de deux principes fondateurs de la décentralisation : la libre administration des collectivités territoriales et l'absence de tutelle d'une collectivité sur une autre. ■

ient le Conseil départemental

Les principaux changements

En 2015, les électeurs éliront les premiers conseillers départementaux de l'histoire du Lot-et-Garonne. Des élections riches en promesses et en nouveautés.

« Avec la réforme entreprise par le Gouvernement Ayrault, les Départements retrouvent la place qui était la leur avant la réforme de 2010. Ils entrent aussi de plein pied dans la modernité, avec un nouveau système de représentation plus équitable », explique le président Pierre Camani. Pour cela, la loi du 17 mai 2013 repose sur trois grands principes.

La nouvelle définition des territoires des cantons vise à respecter le **principe constitutionnel d'égalité devant les suffrages**. En effet, 60 % des cantons n'ont jamais fait l'objet de modification de périmètre depuis leur création en 1801. Or, des évolutions démographiques significatives ont été observées depuis. En Lot-et-Garonne, l'écart existant aujourd'hui entre la population du canton le moins peuplé (Houeillès, 1 637 habitants) et celui le plus peuplé (Villeneuve Sud, 16 745 habitants) est de 1 à 10,2. Le projet de révision le réduira de 1 à 1,5.

Les électeurs de chaque canton éliront au Conseil départemental deux membres de sexes différents qui se présenteront en binôme de candidats. Pour Régine Povéda, conseillère générale de Meilhan-sur-Garonne, « **l'introduction de la parité** sera le juste reflet de notre société contemporaine ». En effet, les femmes représentent 51,6 % de la population alors qu'elles ne sont que 13,5 % à être élues dans les assemblées départementales.

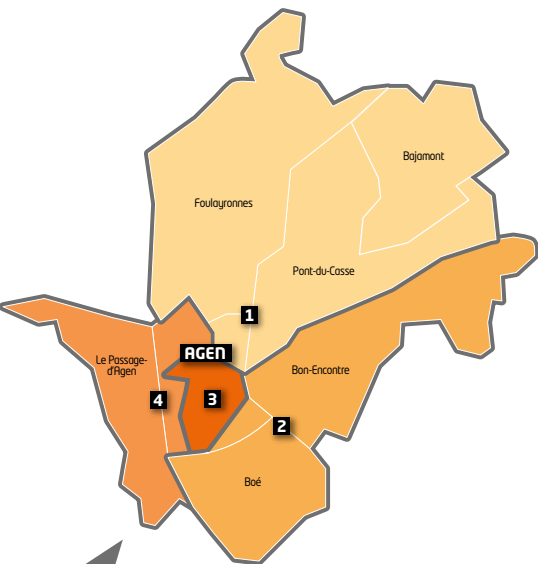
Femme ou homme de terrain, le conseiller départemental sera au service des Lot-et-Garonnais. En 2015, il sera plus que jamais un **élu de proximité** et un représentant des territoires ruraux (13 sur 21 cantons).



CG47 - Xavier Chambelland



www.47magazine.cg47.fr



CALENDRIER ÉLECTORAL

23 et 30 mars 2014 : élections municipales

25 mai 2014 : élections européennes

mars 2015 : élections départementales et régionales

2017 : présidentielle et législatives

Inscrivez-vous sur les listes électorales !

Pour pouvoir voter en 2014, il faut être inscrit sur les listes électorales de sa commune avant le 31 décembre 2013. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (si les formalités de recensement ont été accomplies). Cependant, il est important de vérifier qu'elle a été prise en compte ! En dehors de cette situation, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Elle concerne notamment les personnes ayant déménagé dans une autre commune.



CG47 - Xavier Chambelland

PIERRE CAMANI

Président du Conseil général

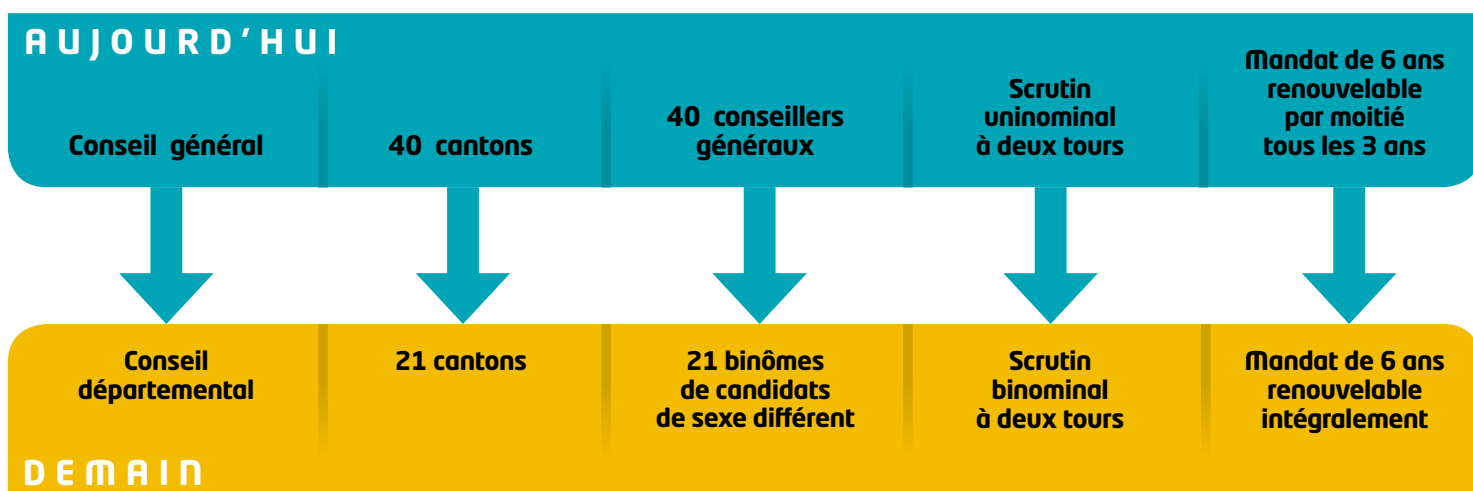
Le nombre de cantons est désormais de 21. Quelle méthodologie a été employée pour parvenir à ce nombre ?

Pour parvenir à 21 cantons, le Ministère a pris en compte les critères suivants : tout d'abord, les périmètres des anciens cantons (sur 319 communes, 13 ne se retrouvent pas dans le territoire de leur ancien canton) ; ensuite, les périmètres des intercommunalités lorsque cela était possible ; et enfin, la carte des bassins de vie au sens de l'Insee. Autre critère déterminant : la contrainte « démographie », avec le respect d'un écart maximum de 20 % à la moyenne départementale fixée à 15 768 habitants par canton. Ainsi, les déséquilibres de population entre les cantons seront résorbés sans tomber dans l'écueil d'une stricte uniformisation démographique qui négligerait les spécificités territoriales. La ruralité sera pleinement respectée puisque 13 cantons sur 21 seront à dominante fortement rurale, en ce sens qu'ils ne seront rattachés au périmètre d'aucune agglomération.

Quelles sont les ambitions de cette réforme ?

Elle vise à redonner aux Départements toute leur place dans l'architecture institutionnelle du pays : par le nouveau mode d'élection qui allie proximité et parité ; par l'adjonction de nouvelles compétences avec le projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique qui doit clarifier et organiser les relations entre les différents échelons de collectivités territoriales. Elle attribue aussi de nouvelles compétences aux Départements, notamment dans le domaine du développement des solidarités territoriales.

Enfin, les États généraux de la démocratie territoriale organisés par le Sénat en 2012 ont débouché sur la mise en œuvre du Pacte de confiance entre l'État et les collectivités territoriales. L'accord de Matignon du 16 juillet 2013 entre le chef du Gouvernement et l'Assemblée des Départements de France apporte, pour la première fois depuis 2007, des financements nouveaux aux Départements pour faire face aux difficultés qu'ils traversent.



GARANTIE JEUNES

Le Conseil général mise sur la jeunesse

Le Conseil général, la Préfecture et les Missions locales de Lot-et-Garonne lancent de concert un nouvel outil pour lutter contre la précarité des jeunes. La Garantie jeunes a pour principal objectif d'aider les jeunes « qui veulent s'en sortir » à accéder à un emploi grâce à un suivi plus personnalisé.

Ils ont entre 18 et 25 ans, vivent dans des conditions de grande précarité, mais ne manquent pas de compétences et de motivation. « Ils », ce sont cinq jeunes femmes et sept jeunes hommes, les premiers signataires de la Garantie jeunes. Ils ont en effet paraphé leur contrat d'engagement mi-novembre à Marmande dans le but de bénéficier d'un accompagnement renforcé, et *in fine* de trouver un emploi stable.

Ces jeunes volontaires, pour s'en sortir, seront suivis par la mission locale la plus proche de leur domicile. Cette structure est la plus à même de les guider au quotidien dans leur démarches d'insertion socioprofessionnelle. Pour y parvenir, « *il est nécessaire que les jeunes soient acteurs de leur parcours et fassent preuve d'assiduité* », insiste Cédric Bourniquel, directeur de la Mission locale Moyenne Garonne. À n'en pas douter, les premiers jeunes à rentrer dans la dispositif le sont, comme l'explique Maryne, 20 ans : « *Je suis super motivée, c'est une chance en*

or qui m'est offerte ! J'entends bien respecter les conditions du contrat pour réussir à trouver un emploi ! »

Avec la Garantie jeunes, il s'agit bien d'un contrat. Cela implique, de fait, des engagements à respecter, tant pour les jeunes que pour les acteurs de l'insertion et de l'emploi. Ce partenariat est donc donnant-donnant. Chaque maillon a un rôle à remplir pour transformer l'essai.

En effet, si les jeunes se disent prêts à travailler de suite pour obtenir une rémunération, il faut souvent régler au préalable des questions de logement, d'autonomie, de santé...

Une fois ces à-côtés réglés, ils s'engagent à s'investir pleinement dans la recherche d'opportunités d'emploi et à accepter les mises en situation professionnelles. La mission locale, qui apporte un appui stratégique, s'engage, quant à elle, à accompagner les « demandeurs » *via* un conseiller référent unique, avec des ateliers individuels et collectifs, et à les aider à résoudre leurs difficultés en matière de mobilité, logement... Enfin, les entreprises ont un rôle majeur à

« La Garantie jeunes, pas un droit, mais un contrat. »

LA GARANTIE JEUNES, UN DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL NATIONAL



jouer en proposant des stages, des immersions, des contrats de travail afin de leur permettre d'enrichir leurs expériences et de développer leurs compétences.

Cette démarche partenariale vise donc à orienter le mieux possible les Lot-et-Garonnais vers une insertion durable dans la vie. C'est un geste de confiance et une réponse novatrice à la situation, difficile et parfois préoccupante, des

jeunes éloignés de l'emploi et en situation de grande précarité.

La Garantie jeunes marque la rupture avec un défaitisme trop souvent entretenu ces dernières années, qui voulait que pour certains jeunes, tout avait déjà été essayé. Comme si à 20 ou 25 ans, on pouvait déjà avoir réussi ou raté sa vie... En Lot-et-Garonne, les jeunes auront ainsi la chance de le prouver dans les mois à venir. ■

EN BREF... Des jeunes de 18-25 ans « *ni en emploi, ni en éducation, ni en formation* » et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du RSA (483 € pour une personne seule). Financement : l'État. Déploiement sur les territoires : les Préfectures, les Conseils généraux et leurs partenaires.

3 MISSIONS LOCALES Partenaires privilégiés du Département, les missions locales sont des structures d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans. Pour mener à bien leurs actions en 2013, elles ont bénéficié d'un soutien global du Conseil général à hauteur de 245 000 €.

LOT-ET-GARONNE, DÉPARTEMENT PILOTE La Garantie jeunes est expérimentée sur 10 départements, dont le Lot-et-Garonne. « *C'est avec enthousiasme que nous participons à sa mise en œuvre* », précise Joël Hocquelet, vice-président du Conseil général chargé du dossier. Déjà effectif sur le Grand Marmandais, grâce à l'implication de la Mission locale Moyenne Garonne, **le dispositif le sera aussi au cours du premier semestre 2014 sur les territoires couverts pour les deux autres missions locales de Lot-et-Garonne**, « Pays Villeneuvois » et « Agenais, Albret et Confluent ».



Maryne et Jordan, volontaires et déterminés, s'engagent aujourd'hui dans le dispositif Garantie jeunes. Leurs objectifs : concrétiser leur projet, trouver un emploi et « gagner » en autonomie.



Le 22 novembre 2013, les services de l'État, le Conseil général et les acteurs de l'insertion ont attribué les premières Garanties jeunes sur le bassin d'emploi de la moyenne Garonne.

Pour tout renseignement : les Missions locales

- Mission locale de l'Agenais, de l'Albret et du Confluent : 70, boulevard Sylvain-Dumon, 47000 Agen. Tél. : 05 53 47 23 32. Fax : 05 53 47 56 62.
- Mission locale du Pays Villeneuvois : 13, rue Darfeuville, BP 12, 47301 Villeneuve-sur-Lot Cedex. Tél. : 05 53 40 06 02. Fax : 05 53 40 40 08.
- Mission locale Marmande Moyenne Garonne : 3, rue de l'Observance, BP 20139, 47203 Marmande. Tél. : 05 53 64 47 88. Fax : 05 53 64 53 12.

Emplois d'avenir

Les résultats sont là !

Le Conseil général a fait de la bataille pour l'emploi une priorité. Soucieux de placer la jeunesse au cœur de cette mobilisation, le Département a, dès 2012, pris part au lancement du dispositif Emplois d'avenir. L'heure est à un premier bilan.

Voilà un an, le Conseil général figurait parmi les premiers Départements de France à prendre part au lancement du dispositif Emplois d'avenir, afin de favoriser la croissance, l'emploi et la solidarité dans ses territoires. Cette mesure concerne prioritairement les jeunes de 16 à 25 ans qui peinent à s'insérer sur le marché du travail faute de qualifications suffisantes. Afin d'apporter des solutions à cette tranche de la population fortement touchée par le chômage, la collectivité a ainsi pris deux engagements forts.

Tout d'abord, le Conseil général a recruté cette année quinze Emplois d'avenir dans ses propres effectifs sur des postes concernés par de futurs départs à la retraite. Inscrits dans une logique de tutorat professionnel, les jeunes recrutés sont venus renforcer certaines directions telles que celles des collèges, des routes ou encore du développement social afin d'améliorer la qualité des services rendus à la population.

Le Département a également créé un régime d'aide destiné à financer les Emplois d'avenir dans les associations lot-et-garonnaises, secteur non marchand prioritairement concerné par le dispositif. D'un montant de 1 000 € par an et par poste, ce soutien est limité à trois recrutements par employeur et s'ajoute bien entendu à celui de l'État. Les associations disposent ainsi d'une prise en charge des salaires par les pouvoirs publics de près de 81 % pour un Smic, le solde restant à la charge de l'employeur (ce reste à charge s'élève pour un Smic à 271 € par mois). À travers cette action, le Conseil général affirme une nouvelle fois sa volonté de soutenir les associations, acteurs économiques

locaux majeurs mais aussi structures essentielles dans leur rôle d'animation et de développement du dynamisme des territoires.

Pour financer ces Emplois d'avenir, le Conseil général a mobilisé une enveloppe de 200 000 €. Il a pris ses responsabilités pour redonner espoir à une jeunesse peu ou pas qualifiée, en la soutenant dans sa recherche d'emploi.



Maud et Aurélie, deux jeunes femmes volontaires qui ont intégré la crèche Les P'tits loups à Pont-du-Casse grâce au dispositif Emplois d'avenir.

À l'heure du bilan, le Lot-et-Garonne se distingue, puisque, fin octobre, il était à plus de 116 % de réalisation de ses objectifs, contre une moyenne nationale de 70 %. 477 Emplois d'avenir ont en effet déjà été créés dans le département alors que les prévisions étaient de 410 ! Ce chiffre atteste de l'intérêt et de l'utilité de cette mesure pour les jeunes lot-et-garonnais. Le volontarisme du Conseil général pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes porte donc ses fruits. Loin de se satisfaire de ces bons résultats, il continuera à maintenir ses efforts pour gagner la bataille de l'emploi. ■

TÉMOIGNAGES

DES EMPLOIS D'AVENIR POUR LES ASSOS

À la crèche Les P'tits loups à Pont-du-Casse, Laurène Demarecaux, responsable de l'établissement destiné aux enfants de moins de 3 ans, a su utiliser le dispositif Emplois d'avenir comme il se devait.

Aujourd'hui, si la crèche compte 11 salariées, c'est sûrement grâce au recours de cette dernière au dispositif national et aidé par le Conseil général. En effet, deux jeunes femmes, Maud et Aurélie, sont venues compléter les effectifs il y a maintenant quelques mois pour offrir « une

certaine stabilité à l'équipe et aux enfants », souligne la directrice de la crèche. « Peu qualifiées à l'embauche, elles ont néanmoins su, par le biais de formations, acquérir la palette des compétences requises pour travailler dans le domaine de la petite enfance. Maud et Aurélie sont désormais titulaires du CAP Petite enfance », renchérit Laurène Demarecaux. « Volontaires ! » disent de leur côté et à l'unisson Maud et Aurélie.

Ce volontarisme est en effet le point de départ de chaque

jeune qui entre dans le dispositif Emplois d'avenir, se forme et qui, par la suite, « valorise ses nouvelles aptitudes et expériences auprès des employeurs ». En attendant un emploi plus conventionnel, un CDD ou un CDI, Maud et Aurélie sont aujourd'hui bien intégrées au sein de leur équipe. Elles exercent « leur métier agréable avec passion. La découverte des enfants et de leur monde est chaque jour plein de surprises ! », concluent-elles.

JUS DE MARMANDE TERRES DU SUD

Anticiper les mutations de demain

En 2011, le groupe coopératif Terres du Sud devenait propriétaire des Jus de Marmande, producteurs européens de jus de fruits et de légumes résolument attachés à être au plus près de la production agricole. Une nouvelle impulsion était alors donnée. Elle conjugait savoir-faire agricole et industriel et portait un regard sur le futur. Entre tradition et innovation, Terres du Sud écrit l'histoire des jus made in Lot-et-Garonne...

Coopérative agricole, Terres du Sud est aussi aujourd'hui un acteur majeur de l'agroalimentaire qui a su anticiper les besoins. Consciente que la mutation du monde agricole et rural est d'un genre nouveau, l'entreprise régionale plus connue pour ses quatre pôles d'activité (végétal, animal, industrie agroalimentaire, distribution) s'est diversifiée avec notamment les jus de fruits et de légumes.

En rachetant Jus de Marmande en 2011, Terres du Sud prend une nouvelle orientation. Sa volonté : créer et développer des sources régionales de valeurs ajoutées robustes et multiples, et dynamiser le territoire en restant proche des agriculteurs. Investissements et recherche (à hauteur de 4 millions d'euros à ce jour) participent désormais à la stratégie à long terme engagée par la société. Omniprésente, la dynamique agricole est au centre de la démarche du groupe. Grâce au travail effectué depuis de nombreuses années avec les producteurs locaux, le meilleur des vergers et des maraîchages est sélectionné : 10 000 tonnes de fruits et légumes sont cultivées par les producteurs adhérents de la coopérative à destination des Jus de Marmande.

Outre les célèbres tomates de Marmande « véritable référence européenne », la parfaite maîtrise de la filière permet une totale traçabilité de chaque production issue du terroir tels que les pruneaux, carottes, pommes, poires, kiwis, radis noirs, fruits rouges, abricots, pêches ou encore raisins.

« L'un des projets les plus innovants réside dans la mise en production de vignes pour en faire non pas du vin, mais du jus de raisin bio. Une trentaine d'hectares a déjà été plantée en 2013 par les adhérents de la coopérative pour atteindre 150 hectares, sur le périmètre d'action du groupe, d'ici à 2020. Autre projet d'actualité : une vingtaine d'hectares (200 à terme) est dédiée à la plantation de verger de pommes à jus et purée en bio. Des partenariats amont et aval avec les opérateurs régionaux de la filière pomme, pour les débouchés en jus des écarts de tri des

« Jus de Marmande, c'est 22 millions d'euros de chiffre d'affaires, 33 millions de litres produits par an, et 70 salariés. »

pommes de bouche, sont en cours de négociation et viendraient compléter l'activité d'extraction », précise Patrick Grizou, président de Terres du Sud.

Ainsi, dans le cadre du projet Fruits et Légumes AB pour transformation jus et purée, trois thèmes sont déployés chez Terres du Sud pour la période 2013-2015 : la filière tomate bio à jus et purée, la filière vigne à jus de raisin bio, la filière pommes bio à jus et purée plus les autres productions dont Terres du Sud n'assure pas la production (prunes et pruneaux, kiwis, en bio et en conventionnel).

Performance et flexibilité permettent de produire grandes et petites séries avec une capacité d'environ 75 millions de litres par an. L'embouteillage à chaud est réalisé sur deux chaînes selon un processus rigoureux, rodé depuis de nombreuses années : celle grands formats d'une cadence maximale de 18 000 cols/heure, celle petits formats d'une capacité maximale de 30 000 cols/heure. Le conditionnement aseptique à froid est réalisé sur trois lignes de production. Sur ces différentes lignes, l'entreprise conditionne jus de fruits ou de légumes, boissons biologiques, équitables, santé, diététiques... Des préparations issues d'assemblage de plusieurs jus ainsi que des matières provenant de l'extraction des Jus de Marmande sont également proposées comme bases pour les clients industriels (traiteurs, préparateurs de boissons pour parapharmacie, pâtisseries, chocolatiers, confiseurs...).

L'écoute se veut permanente et la coconstruction privilégiée. Les Jus de Marmande se proposent d'étudier les demandes tant sur la mise en culture agricole de variétés spécifiques que sur la transformation ou le conditionnement. Dans cette optique, au sein de l'entreprise, la cellule « agri » et le service Recherche & Développement unissent leurs compétences tout en raccourcissant les délais d'exécution afin de proposer des innovations en réponse aux attentes et aux tendances des marchés sur toutes thématiques (plaisir, origine, exotique, santé, bio...). La société Les Jus de Marmande est un membre actif du Pôle de Compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation. ■

Dans la mesure du possible, Terres du Sud s'approvisionnent auprès des producteurs de la région. Ici, les pommes proviennent de Lot-et-Garonne.



Thierry Breton



Jus de Marmande, c'est une gamme de plus de 150 références.

1M€

Somme investie pour moderniser l'atelier d'extraction fruits et légumes. Les matières sont lavées, triées, broyées, tamisées, centrifugées, stérilisées et conditionnées sous forme de jus ou de purée en fûts ou en cuves.

Le **Conseil général** soutient les projets conduits par Terres du Sud. Ainsi en 2013, il a participé au Fonds d'accompagnement des projets innovants élaboré par la SCA Terres du Sud à Clairac à hauteur de **51 252 €** pour le développement de la filière jus de fruit biologique en raisins et pommes.



Thierry Breton

100 tonnes de chocolat sont confectionnées chaque année et livrées dans un packaging maison.



Thierry Breton

Sabine et Patricia proposent des créations chocolatées traditionnelles ou plus innovantes, toutes faites « maison ».



Thierry Breton

Maison Guinguet à Duras

L'art de sublimer le cacao

Le chocolat, matière précieuse et capricieuse, mérite respect, délicatesse, travail de précision et... beaucoup de plaisir. Maison Guinguet, étape gourmande depuis trois générations à Duras, incarne ce savoir-faire de qualité.

Au XVIII^e siècle, le cacao faisait son entrée à la Cour de la reine Marie-Antoinette... Aujourd'hui pleinement démocratisé, cet or noir se déguste de mille et une façons, mais toujours avec plaisir. Et c'est bien cela que Maison Guinguet à Duras offre à sa clientèle : le plaisir ! Choissant ses fournisseurs parmi les plus expérimentés et rigoureux dans leur sélection, et sachant combiner les meilleurs cacaos « exotiques », elle peut ainsi concocter des chocolats artisanaux savoureux. La dernière douceur créée en 2013 — les chocolats en forme de langue

de chat fourrée aux coulis de fruits ou au caramel — en atteste. Elle a fait fureur au dernier Salon du chocolat de Paris ! Innovant année après année des recettes « *cogitées nuit et jour* », Sabine Di Palma, la belle chocolatière, fille de Maryse Guinguet, invente et réinvente son savoir-faire aux sonorités culinaires, acquis aux côtés de Thierry Atlan (Meilleur ouvrier de France Chocolatier 1996). Cabécou au chocolat, Chocisson, Cokinettes..., autant de noms étonnants exprimant la passion de Maison Guinguet.

Dans l'entreprise, le chocolat représente 60 % du chiffre d'affaires, soit près de 5 millions d'euros devançant ainsi le pruneau, produit historique de la Maison. La clientèle se compose en majorité d'épiceries fines, de caves et de coliseurs, spécialistes des paniers gastronomiques

régionaux, comme les Fleurons de Lomagne. Face à une croissance constante, l'entreprise a installé une deuxième chaîne de production qui a permis d'augmenter ses capacités de fabrication et de gagner ainsi des parts de marché. Un investissement de 306 751 € pour lequel le Conseil général a consenti une avance remboursable de 56 000 €.

Outre la vingtaine de permanents, elle embauche une quarantaine de saisonniers entre août et décembre. 100 tonnes de chocolat sont confectionnées chaque année et livrées dans un packaging maison. La fabrique artisanale permet non seulement de garder une identité traditionnelle, mais aussi d'assurer une production importante, sérieuse et régulière. ■

LE LOT-ET-GARONNE, TERRE DE CHOCOLAT

La Confédération française des chocolatiers représente 4 000 professionnels français pratiquant le métier de chocolatier, de confiseur et de biscuitier, artisans fabricants ou détaillants. Chacun a sa spécialité mais le chocolat y est comme chez Maison Guinguet travaillé dans les règles de l'art traditionnel. Ainsi en Lot-et-Garonne, on peut notamment citer La Cigale à Nérac, Rody Chocolaterie à Castillonès, Choc Ô Lot à Montayral, Franck Contini au Passage-d'Agen, Maison Apollinaire à Estillac, L'Attrape Rêves à Sauverre-Saint-Denis, Réal à Colayrac... et de nombreux pâtisseries qui signent des chocolats « faits maison ».

Depuis plusieurs décennies, le Lot-et-Garonne regarde vers le ciel. Terre de tradition par son agriculture, elle se veut aussi moderne en accueillant des entreprises dédiées à l'aéronautique. C'est le cas de Airways formation qui s'est implantée sur le site de l'aéroport Agen la Garenne en 1986. Sa spécialité : former des pilotes de ligne et des instructeurs avion. Une cinquantaine de stagiaires prennent en permanence leur envol sur la terre lot-et-garonnaise.

Sur le secteur fluctuant de l'aéronautique, résister aux « intempéries » et maintenir son classement n'est pas une évidence. Pourtant Airways formation garde le cap et jouit d'une bonne renommée, qui ne doit rien au hasard. Ses performances pédagogiques sont reconnues et ses méthodes d'enseignement s'avèrent très innovantes. Pour assurer son développement tant en matériel que dans la formation de son personnel (une trentaine de salariés), la société n'hésite pas à investir. Quatre bimoteurs ont été acquis depuis 2007 ainsi que trois simulateurs de vol qui leur correspondent. Le parc est donc majoritairement constitué d'avions de moins de dix ans, sachant que la durée de vie d'un avion est de l'ordre de 30 années. Ces

Rémi Chombelland



acquisitions ont également permis de se doter d'avions équipés d'une avionique moderne proche de celle des avions de ligne actuels et dotés de moteurs diesel très économes. Des investissements incontournables pour remplir la mission de formation de cette entreprise hors du commun par bien des aspects et pour laquelle le personnel de l'aérodrome s'efforce au quotidien d'améliorer les services rendus.

Le centre dispose de deux filières distinctes. L'une prépare aux métiers du transport aérien avec l'objectif le plus convoité, devenir pilote de ligne. La seconde s'intéresse aux métiers de l'instruction. Les passionnés exerceront une tâche non moins exaltante, transmettre aux autres leur passion et leur compétence. Airways formation a également développé des savoir-faire très exclusifs : les qualifications sur avions d'affaire et les formations destinées aux compagnies aériennes utilisant ces avions. Airways formation est par exemple depuis 2008, l'organisme de formation du constructeur tarbais Socata. C'est ainsi que les pilotes de TBM 850 sortant d'usine viennent s'entraîner dans le ciel lot-et-garonnais sur l'avion qu'ils viennent d'acquérir. Ces deux créneaux ont beaucoup contribué à la réputation dont bénéficie aujourd'hui le centre.

L'école, initialement installée dans des locaux loués au Smad (Syndicat mixte pour l'aérodrome départemental), en est devenue propriétaire l'an dernier. Ils comprennent, outre les parties réservées aux services administratifs, de nombreuses salles de cours et de briefings/debriefings, des espaces dédiés aux simulateurs de vol, mais également deux centres d'hébergement offrant 29 chambres pour l'accueil des stagiaires. Un hangar de 800 m² accueille les services de maintenance pour l'entretien et la réparation des avions.

L'entreprise, propriété jusqu'à décembre 2012 de son fondateur Michel Malécot, a été vendue à la société nantaise Alsim spécialisée dans la construction de simulateurs de vol. « *L'objectif du groupe est de faire évoluer l'offre de formation en s'appuyant sur les compétences des deux entités et d'améliorer encore la qualité pédagogique qui a contribué à sa réputation dans le milieu aéronautique. D'autre part, le passage en avril 2013 à une nouvelle réglementation européenne impose une refonte complète des programmes et une évolution des méthodes. L'équipe travaille d'arrache-pied pour relever le défi d'une formation repensée mais toujours axée sur la qualité et la vraie compréhension du métier de pilote, gage essentiel de sécurité dans le transport aérien* », souligne Bernard Garineau, directeur d'Airways formation. ■

* Je crois que je peux voler...

50

C'est le nombre de stagiaires se formant au centre. Une trentaine vit durant la session de formation en Lot-et-Garonne.

« Airways formation est une petite entreprise qui est devenue l'une des deux plus importantes écoles privées de France. »

42 000 €

Le Conseil général a attribué en 2011 une subvention de 42 092 € pour l'acquisition d'un simulateur d'un montant de 263 120 €.

Aéro maintenance Aquitaine - Ama

Peindre le ciel...

Le récent développement d'activité d'Aéro maintenance Aquitaine (Ama) a conduit l'entreprise à agrandir ses locaux, inaugurés le 8 novembre dernier. Pour l'occasion, de nombreuses personnalités locales* et les représentants de Safran Aircelle (l'un des principaux partenaires d'Ama) étaient présents sur le site de l'aéroport d'Agen la Garonne. Spécialisée en peinture aéronautique, Ama est une entreprise innovante de 15 salariés qui affiche en 2013 un chiffre d'affaires d'environ 1 million d'euros.

L'implantation d'Ama, entreprise tournée vers l'aéronautique, sur l'aéroport d'Agen n'est pas un hasard, aussi heureux soit-il ! En effet, comme le souligne Robert Wasilewski, fondateur et président de la société, « *le lieu dispose de toutes les infrastructures nécessaires pour recevoir des avions à peindre. De plus, Agen est situé sur le circuit logistique d'acheminement des capots moteurs Rolls Royce qui transitent de Bordeaux à Colomiers. En s'implantant en Lot-et-Garonne, Ama jouit d'une position stratégique. C'est un atout majeur !* ».

« En s'implantant en Lot-et-Garonne, Ama jouit d'une position stratégique. »

Spécialisée en peinture pour les avions, fournie par un donneur d'ordre dans le cadre d'un accord de confidentialité, Ama est positionnée sur un secteur très pointu : le revêtement avionique. Ce dernier a un impact sur l'aérodynamisme des engins mais aussi sur leur poids, deux éléments qui jouent directement sur la consommation de carburant. De plus, le brillant de la peinture doit durer dans le temps, malgré les attaques des UV et les agressions chimiques telles que le dégivrant avion.

Afin d'exercer au mieux ses activités, Ama dispose de locaux adaptés. 2 800 m² sont équipés en cabines

de peinture avion. Elle a ainsi pu accueillir en septembre 2012 son premier Airbus A 320, avion qui sortait des chaînes d'EADS à Toulouse. Depuis, la société a été certifiée EN 9100 et ISO 9001 pour peindre des capots de nacelle de réacteurs Airbus, pour le compte de Safran Aircelle. Les capots produits, par Rolls Royce, sont ensuite montés sur des avions Airbus dans la capitale midi-pyrénéenne.

Afin de développer ce pan d'activité spécifique, qui demandait de cloisonner le hangar principal pour limiter les flux d'air et de chauffage, Ama a mis en œuvre un nouvel équipement dimensionné pour les pièces d'avion à proximité de son hangar principal. Ce sont plus de 200 m² de cabines de peinture qui ont été équipés avec une alimentation autonome, pour un investissement matériel de 780 000 € et immobilier de 120 000 €.

À l'origine, ce sont plus de 2 millions d'euros qui ont été investis par Immo CCI, filiale immobilière de la Chambre de commerce et d'industrie territoriale (CCIT) pour disposer d'un bâtiment principal adapté à la mise en œuvre des revêtements pour les avions. Le Conseil général a participé avec une contribution de 142 000 € en 2007. En parallèle, le Syndicat mixte pour l'aérodrome départemental (Smad) a autorisé la réalisation d'un nouvel accès direct pour les pièces volumineuses à peindre à proximité immédiate des nouvelles cabines de peinture.

Et pour 2014 ? « *Un développement industriel sur des pièces détachées d'aéronef de différents centres de notre coopérant Safran ainsi que la peinture des avions d'affaires* », confie Robert Wasilewski. ■

* Préfecture, Conseil général, CCIT 47, Agglomération d'Agen, Smad, Immo CCI.



Rémi Chambelland

Un bâtiment de 2 800 m² permet de peindre des pièces d'avions et même des Airbus A 320.

DEUX SŒURS EN AQUITAINE

Un Brulhois à la conquête de l'Asie

À Clermont-Soubiran, se situent les vignes des « 2 Sœurs en Aquitaine ». Catherine et Isabelle Orliac de la Bastide exploitent le seul domaine viticole de l'appellation Brulhois situé comme Pomerol sur la rive droite de la Garonne. Surplombant la vallée de toutes parts, ces terres dévolues depuis la nuit des temps à la vigne retrouvent leur célébrité au sein de l'Appellation d'origine contrôlée, AOC Brulhois.

4 AOC

Le Lot-et-Garonne offre aux amateurs de bon vin la possibilité de déguster plusieurs productions de qualité. Quatre d'entre elles bénéficient de l'Appellation d'origine contrôlée (AOC) : vins de Buzet et du Brulhois, Côtes de Duras et Côtes du Marmandais.

« Ce sont les vins de l'arrière pays comme le Brulhois qui ont contribué à la réputation des vins de Bordeaux. »

Les Romains furent les premiers à y planter la vigne. Au XVIII^e siècle, la propriété fournissait à la Cour du roi Louis XVI un vin aromatisé au gingembre et à la rose. Jean Orliac, l'aïeul de la famille, vigneron, marchand et armateur expédiait alors son vin par la Garonne jusqu'en Martinique, d'où il faisait venir sucre et épices.

Dix générations plus tard, Catherine et Isabelle Orliac s'attachent avec passion à renouer avec ce passé prestigieux, por-

tant un soin attentif à la production de leur vin noir, comme la truffe, adoptant une stratégie de « vin de niche » pour valoriser au mieux la typicité de ce terroir. Elles conduisent elles-mêmes la vinification selon les principes de simplicité d'Émile Peynaud, ancien œnologue de château Margaux avec lequel elles ont eu l'occasion de travailler et ont réinventé la recette du vin aromatisé, qui s'était perdue. Aujourd'hui, il est à nouveau vendu à Versailles.

Élevés sur un terroir comparé au Pomerol lors du dernier salon Vinexpo, mentionnés dans le guide international *Bettane & Desseauve*, les vins des « deux sœurs en Aquitaine » séduisent. En novembre dernier, elles étaient invitées à les présenter à Hong-Kong et Shanghai.

De quoi laisser entrevoir pour leurs vins des horizons encore plus lointains que ceux que leur avaient ouvert les gabarres de leur aïeul. ■



Émilie Dubrul

Catherine et Isabelle Orliac sont fières de leur vin qui se vend aussi bien à Versailles qu'à Shanghai.



CC47 - Xavier Chambelland

Pour bien travailler, il faut bien manger ! Le Conseil général prépare environ 17 500 repas par jour pour les collégiens. Les assiettes se doivent donc d'être équilibrées et saines. Département aux multiples cultures et élevages, le Lot-et-Garonne dispose des ressources nécessaires pour concevoir des menus « made in local ».

Restauration collective

Mangeons local, dans les cantines !

Le 18 novembre 2010, le Département de Lot-et-Garonne adoptait son Agenda 21 interne. Un des axes stratégiques avait pour objet le développement des cantines durables dans les collèges. L'heure est aujourd'hui à l'expérimentation. Le Conseil général met tout en œuvre pour introduire des produits dits « durables » en restauration collective au travers de son programme *Du beau, du bon, du local... dans nos cantines* !

Veiller à ce que les jeunes lot-et-garonnais puissent bien s'alimenter durant leur scolarité, tel est bien l'objectif que s'est fixé le Conseil général. Aussi, afin de répondre à ce nouveau défi et parce que le département a la ressource agricole, « la collectivité a décidé d'introduire des produits alimentaires "durables", c'est-à-dire

locaux, de qualité, frais, de saison et/ou bio, dans les services de restauration des collèges publics », souligne Raymond Girardi, vice-président en charge de l'Agriculture. Pour cela, le Département a tissé un partenariat étroit avec l'association

régionale Arbio, spécialisée dans ce type de problématique. Depuis 2011, plusieurs actions ont été menées : la réalisation d'un état des lieux des services de restauration des collèges, l'analyse des achats des collèges et des préconisations en matière de groupements de commande et de modes d'approvisionnement. Un programme de formation à destination des équipes de cuisine, gestionnaires mais également chefs d'établissement a aussi

« L'accompagnement des collèges pour une alimentation de qualité dans les cantines doit être poursuivie. »

été réalisé. Les actions entamées cette année se poursuivront en 2014 selon quatre axes : la poursuite de l'accompagnement des collèges pour une alimentation de qualité en restauration scolaire ; l'identification de l'offre agricole locale au travers d'une enquête ; l'ouverture de la démarche aux restaurants collectifs — hors collèges — via un appel à projets et deux collectivités lauréates (*voir article ci-dessous*) ; et enfin, l'aide au rapprochement entre producteurs, restaurants collectifs et consommateurs.

La prochaine étape : après un diagnostic des pratiques de consommation réa-

lisé en octobre dernier dans trois collèges (Ducos-du-Hauron à Agen, Jean-Moulin à Marmande et Kléber-Thoueilles à Montsempron-Libos), des produits locaux et/ou durables seront introduits en janvier 2014 dans leur cantine. L'objectif est de démontrer la faisabilité du projet à grande échelle ainsi que l'intérêt économique et gustatif de ces produits. Ces tests seront réalisés sur plusieurs familles de produits : les fruits et légumes, les viandes et les volailles.

À terme : les élèves demi-pensionnaires et internes des 28 collèges publics bénéficieront courant 2015 de repas élaborés à partir de produits durables, après la mise en place de marchés spécifiques tenant compte de l'approvisionnement local tout en respectant les principes du Code des marchés publics. ■

UN APPEL À PROJETS POUR LES COLLECTIVITÉS

Afin d'étendre la démarche départementale — l'engagement vers une alimentation locale, durable et de qualité —, le Conseil général lance un appel à projets auprès des communes et intercommunalités, et donc les restaurants collectifs hors collèges. Au sortir des candidatures, deux collectivités pilotes seront retenues courant janvier 2014. Elles devront s'engager, à former leur personnel, sensibiliser les consommateurs, et introduire des produits bio et/ou d'origine locale dans leur cantine. L'accompagnement comprendra notamment un état des lieux de la restauration collective, une présentation des filières agricoles conventionnelles ou bio, un atelier sur la nutrition, ou encore un atelier sur les pratiques culinaires.

Date limite du dépôt des candidatures : 15 janvier 2014
Pour plus de renseignements : www.cg47.fr



CC47 - Xavier Chambelland

LE RUGBY



Thierry Breton

La jeune génération occupe le terrain avec passion et détermination, à XIII ou à XV.



Thierry Breton

En Lot-et-Garonne, le rugby à XV soulève les foules. Chaque match est un véritable événement suivi par des milliers de supporters.

En Lot-et-Garonne, comme dans le grand Sud-Ouest de l'Hexagone, le sport emblématique aux buts érigés en « H » majuscule est pratiqué avec Honneur et bravoure, quelle que soit sa formation. À VII, XIII ou XV, le rugby a le goût des chiffres... Rencontre avec un sport d'exception, aux attitudes tantôt guerrières tantôt chevaleresques...

Une philosophie Sud-Ouest

Écoles de rugby, juniors, seniors, féminines, vétérans, à VII, XIII ou XV, le rugby en Lot-et-Garonne recrute ses licenciés, quel que soit leur sexe, leur âge ou les formations des équipes dans lesquelles ils évoluent. Aujourd'hui, près de 7 000 passionnés du ballon ovale « ont fait l'essai et ont été transformés » sur l'ensemble du département. Si le Comité départemental peut se glorifier de ce nombre d'adhérents, c'est assurément grâce aux valeurs transmises par le rugby – la citoyenneté, la responsabilité et le respect de l'autre et de soi-même notamment – mais aussi grâce à son action et l'implication de ses membres. En effet, ce dernier « assure la détection, la formation et le perfectionnement des jeunes, il forme et per-

fectionne les éducateurs et les jeunes arbitres, et favorise les relations et les échanges entre les clubs », comme le précise Jean-Marc Garin, président du Comité. Autant d'éléments pour que le Lot-et-Garonne reste un territoire de champions !

Une histoire glorieuse

À l'image des récents titres de champion de France Honneur 2013 du club de rugby à XV de Tournon-d'Agenais et champion de France Juniors Nationaux 2013 du Tonneins XIII, l'histoire du rugby s'est souvent écrite en Lot-et-Garonne. Le palmarès de l'équipe du SUA LG en atteste. Avec huit titres de champion de France (1930, 1945, 1962, 1965, 1966, 1976, 1982 et 1988), quatre

au Challenge Yves du Manoir et deux en Coupe de France, le club phare du département, évoluant cette année en pro D2, a su s'imposer sur la scène sportive nationale. Côté XIII, le club de Villeneuve a lui aussi marqué de l'empreinte de ses crampons les palmarès des titres nationaux. En cinq années, de 1999 à 2003, à l'apogée de sa gloire, Villeneuve XIII a décroché à quatre reprises le précieux titre de champion de France Élite (9 titres pour 19 finales jouées). Le club s'est également brillamment illustré dans la Coupe de France en participant à seize finales dont neuf se soldèrent par une victoire.

Pour ne citer que quelques noms illustres, merci messieurs Philippe Sella, Abdelatif Benazzi, Daniel Dubroca, David Collado, Pierre Sabatié, etc. Autant de noms qui resteront gravés dans la mémoire collective lot-et-garonnaise et française !

L'opposition des jeux

Le rugby à XIII est un jeu assez simple, rapide, fait de contacts directs et très plaisant à regarder. Sport fétiche en Australie, il est en France pratiqué essentiellement dans le Sud. Le rugby à XV, forme la plus médiatisée (suite à une décision qui avait interdit le Jeu à XIII en France sous Vichy), a des règles plus compliquées que le XIII ou le rugby à VII. Ses temps de jeu effectifs sont bien moindres. Le rugby à VII a pour sa part des phases de jeu très rapides, sans placage, ni mêlée, ni touche. Pratiqué sur les mêmes stades que les autres, il demande une condition physique parfaite. ■

6 922

C'est le nombre de licenciés pratiquant le rugby en Lot-et-Garonne, toutes formations confondues, répartis dans 50 clubs.

« Qu'il se joue à VII, XIII ou XV, le rugby est un sport qui soude les amitiés et qui possède un public bon enfant. »

Daniel Borie, vice-président en charge du Sport

8

joueurs lot-et-garonnais évoluent en équipes de France de rugby à XIII. Un cru d'exception !



LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES EN LOT-ET-GARONNE



Niveau 1

Bibliothèques professionnelles conformes aux recommandations du ministère de la Culture



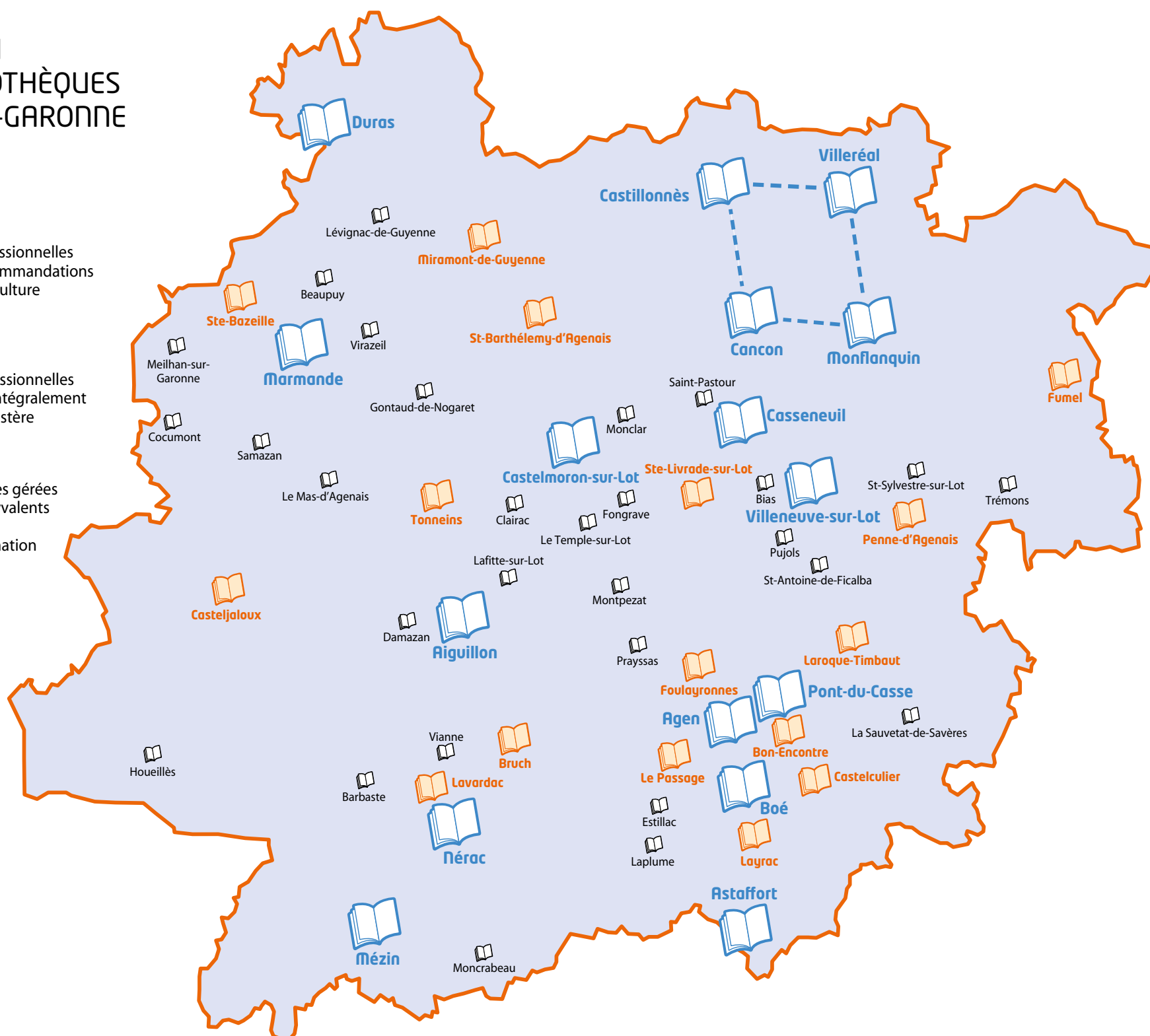
Niveau 2

Bibliothèques professionnelles ne répondant pas intégralement aux normes du ministère



Niveau 3

Petites bibliothèques gérées par des salariés polyvalents ou des bénévoles ayant reçu une formation élémentaire



La lecture publique

Le Département développe son offre

Depuis la mise en place de son schéma culturel en 2010, le Conseil général, *via* sa Bibliothèque départementale de prêt (BDP), a décuplé son accompagnement des communes et intercommunalités dans le domaine de la lecture publique. Pour les aider, elle intervient notamment dans le développement et la mise en réseau des bibliothèques, l'instruction des dossiers de subvention, le conseil et l'expertise. Elle forme aussi les personnels des bibliothèques et organise le prêt de documents selon diverses modalités (tournées de bibliobus, échanges sur place, navettes de livres réservés, téléchargement de livres numériques, etc.). Désormais, chaque commune et chaque

intercommunalité peut créer, gérer et animer plus aisément sa bibliothèque.

Un réseau départemental

140 : c'est le nombre de lieux de lecture recensés à ce jour en Lot-et-Garonne, dont 30 sont des bibliothèques professionnelles. Grâce à l'action du Conseil général et aux équipements intercommunaux ou à vocation intercommunale, 277 communes et les quelque 32 643 abonnés bénéficient aujourd'hui d'un service de lecture publique de qualité. Le Conseil général met à disposition du réseau 220 000 documents d'une collection de livres et CD perpétuellement enrichie (environ 100 000 prêts par an).

Des constructions récentes

« Une bibliothèque rénovée est une bibliothèque fréquentée », précise Claire Pasut, l'élue en charge de la Culture au Conseil général. C'est donc dans cette optique que le

Département a récemment participé à la construction des nouvelles bibliothèques de Foulayronnes (109 000 €), Cancon (174 700 €), Sainte-Livrade (55 000 €) ou encore Saint-Sylvestre (8 500 €). ■

OFFRE NUMÉRIQUE

Parce qu'il était indispensable de s'engager dans la mutation technologique, le Conseil général accompagne les bibliothèques vers l'appropriation de ressources numériques, devenues incontournables. Pour Lydie Bisaut, responsable de la médiathèque de Boé, « ces nouveaux supports constituent une solution pour les ouvrages dont la version papier est très demandée. Un autre avantage : le poids ! Une liseuse permet de stocker énormément de contenus sur un support facilement transportable ». 1 000 titres sont actuellement disponibles.

Programmation

Une fin d'année sur scène...

C'est un programme festif, à l'image de leur réputation, que les Baladins ont mis sur pied pour les fêtes de fin d'année.

Depuis le 6 décembre et pour cinq représentations (les 6, 7, 13, 14 et 15 décembre), Roger Louret rechausse les talons aiguilles de *Mme Marguerite*, un one man show époustouflant qu'il avait déjà mis en scène dans le passé pour Annie Girardot. Pour être complètement disponible à son jeu de comédien, Roger Louret, dans un coup de poker dont il est coutumier, en a confié la mise en scène à un néophyte : Remi Boubal. Compositeur de musiques de scène pour le théâtre et la télévision,

ce pianiste est fasciné par les rapports entre la musique et l'image. Au printemps dernier, il gravissait aussi les marches du festival de Cannes.

Autre ambiance à partir du 20 décembre. Place au disco avec Stella Koumba Koumba qui a bouleversé le public de Monclar fin octobre par sa vibrante interprétation du répertoire de Piaf. À ses côtés, Gilbert Pascal, Lucile Luzely et Angélique Panchéri dont le dernier spectacle *Le démon de midi* était récemment en tête d'affiche à Monclar.

Et pour terminer l'année en beauté, c'est une comédie musicale que proposent les Baladins. ■

Lot-et-Garonne chéri...

« *Qu'est-ce qu'elles nous ont donc fait nos collines pour qu'on n'arrive pas à s'en détacher ?* »

ROGER LOURET INTIME

« Avec Francis Cabrel, je partageais un jour cette réflexion : *"Qu'est-ce qu'elles nous ont donc fait nos collines pour qu'on n'arrive pas à s'en détacher ?"* »

Je suis né à Coulux. J'ai émigré à Montastruc avant de venir à Monclar-d'Agenais créer Les Baladins. Pourquoi Monclar ? Tout simplement parce que ma mère y tenait un bistrot et que c'était la seule personne assez folle pour

nourrir gracieusement une vingtaine de comédiens. Ce bistrot m'a fourni tous les personnages de mes comédies.

Je suis viscéralement attaché à ce coin. Je suis quelqu'un de la terre. J'ai une grande fidélité aux gens. Monclar me permet de ne pas tout accepter à Paris. Ici, je suis libre de faire ce que je veux. On ne peut pas faire un métier de création si on n'est pas libre. »



Marco Marchese

Cet été, les Baladins étaient sur scène pour fêter comme il se doit leurs 40 ans.

LES BALADINS À MONCLAR-D'AGENAIS

40 ans de succès

Cela devait durer l'espace d'un été. En 1973, avec une bande de jeunes comédiens, Roger Louret débarque à Monclar-d'Agenais, son village natal perché au milieu de nul part, avec l'idée extravagante d'y créer un festival de théâtre. Aujourd'hui, la troupe des Baladins fête ses 40 ans !

Les décennies ont passé et ne se sont pas ressemblées pour les Baladins. Il y a 40 ans, le « jeu » devait pourtant durer 2 mois... C'était sans compter sur leur succès ! Déjà, Roger Louret savait « créer » pour satisfaire le public. Alors en 1975, il investit le café-bar de sa mère et y fonde Les Baladins en Agenais avec Marianne Valérie, Nicolas Marié et une poignée de comédiens



Jonathan Saïssi

venus de Paris et payés à la pièce. C'est l'époque où les jeunes qui rêvent de vivre sur les planches viennent poser leur sac à Monclar. Roger Louret a l'art de détecter parmi eux de jeunes talents et leur donne leur chance. Monclar sera ainsi le tremplin de toute une génération d'artistes qui jouent aujourd'hui sur les plus grandes scènes ; dix d'entre eux sont aussi entrés à la Comédie française. Incontournable metteur en scène de one man show, Roger Louret met sa griffe sur les spectacles des maîtres du genre : Mimie Mathy, Pierre Palmade et encore tout récemment Guy Bedos avec son dernier spectacle *Rideau*.

Pendant des années, les Baladins vont sillonner le Lot-et-Garonne à la rencontre du public. La troupe entreprend ses tournées d'hiver jusque dans les plus petits villages, jouant dans les granges, les comédiens changeant parfois de costume dans la neige. La fièvre ne retombe pas, les Baladins lancent en 1985 le pari fou des « Nuits du Théâtre ». La dernière en 1989 réunira une centaine de comédiens jouant, au cours d'une même nuit, 65 pièces devant 20 000 spectateurs dans 8 lieux différents ! À Monclar, les pianos sont omniprésents. C'est avec cet instrument de prédilection (et avec la danse) que Roger Louret a commencé au conservatoire et qu'il utilise lors de ses spectacles musicaux qu'il a contribué à remettre au goût du

jour. *Les années twist* sera d'ailleurs récompensé par un Molière en 1995. L'aventure le mène jusque sur les plateaux de TF1 pendant 5 ans avec *Les années tube*. Éclectique, Roger Louret ne délaisse pas pour autant les auteurs contemporains et classiques. Il est le premier à monter en France les pièces d'Arthur Schnitzler et de Mishima et sa mise en scène de *L'Avare* le fera entrer dans le petit cercle des meilleurs interprètes d'Harpagon.

Quarante ans plus tard, et malgré quelques vicissitudes, sa passion et son envie sont intactes. Tout l'hiver dernier, il s'est promené chez lui sur des chaussures à talons aiguilles pour se préparer à jouer *Mme Marguerite*, punaisant jusque dans sa salle de bains les textes de la pièce. ■

Roger Louret.

MÉDIATHÈQUE

DE SOLEIL ET D'EAU

... de silence et de paix. Dominique Renouf. Les Éditions du Bord du Lot. 17 €. 168 pages.

Ce livre, biographique, est le récit de la création de la première péniche-hôtel solaire au monde. Dominique Renouf propose le récit des 5 années qui lui ont permis la réalisation de ce bateau. Un témoignage qui se lit comme un roman.



RECETTES DE TAPAS

... et autres amuse-gueules. Christine Canouet. Christine Bonneton éditeur. Collection Mes secrets de cuisine. 92 pages. 9 €.

L'agenaise Christine Canouet revient avec un livre très alléchant. 136 recettes sont au service des gourmands. À partager en famille ou entre amis, ces délices se conjuguent salés, sucrés ou sucrés/salés. Élégamment illustré et agrémenté d'astuces simples, cet ouvrage met la gastronomie à la portée de toutes les bourses et de toutes les aptitudes culinaires.



LACAPELLE-BIRON

21 mai 1944, histoire et mémoire d'une rafle de la division Das Reich. Jean-Pierre Koscielniak. Mémoire de la Résistance en Lot-et-garonne. 92 pages. 10 €.

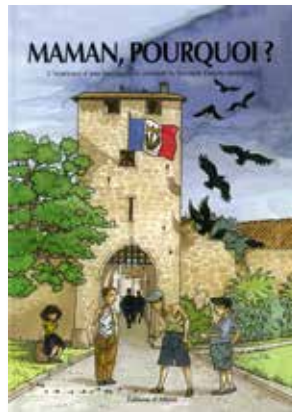


Le 21 mai 1944, quelques jours seulement avant les pendaisons de Tulle et le massacre d'Oradour-sur-Glane, la division SS Das Reich, pilotée par la Gestapo d'Agen, mène une gigantesque rafle aux limites du Lot-et-garonne, de la Dordogne et du Lot. En quelques heures, 118 personnes sont arrêtées, puis déportées...

MAMAN, POURQUOI ?

L'itinéraire d'une famille juive pendant la Seconde Guerre mondiale. Éditions d'Albret. Jacques Lemieux (texte) et Yann Couvin (illustrations). 40 pages. 15 €.

En 1938, la famille Rawack, une famille juive, quitte l'Autriche qui vient d'être annexée par l'Allemagne nazie. Commence alors pour elle, comme pour des millions d'autres familles, une fuite à travers l'Europe... Les Amis du Vieux Nérac et les Éditions d'Albret publient un document pédagogique sous forme de bande dessinée. À côté des dessins, des repères historiques et des définitions de mots difficiles complètent les informations.



LES ENRACINÉS

Ysore Dalbret. À commander sur Internet www.edilivre.com. 452 pages. 39 €.

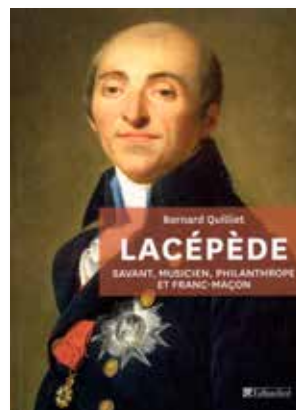
Dans les années 1960, un groupe d'amis anime Margellos, ancienne résidence d'été de Jeanne d'Albret. Ils sont les fiers descendants des Cadets de Gascogne, mousquetaires de d'Artagnan... Cet ouvrage est un véritable hymne à l'amitié, à l'amour, un hymne à l'accent du Sud-Ouest. Christelle Parailoux-Mula alias Ysore Dalbret a écrit cet ouvrage pour défier sa sclérose en plaque. « L'écriture est devenue ma seule raison de vivre depuis que la maladie m'a privé peu à peu de tous mes muscles. Grâce à l'écriture, je suis. »



LACÉPÈDE

Savant, musicien, philanthrope et franc-maçon. Bernard Quillet. Éditions Tallandier. 432 pages. 26,90 €.

Pur représentant des Lumières, aristocrate de bonne souche originaire d'Agen, Bernard Germain Étienne de Laville, comte de Lacépède (1756-1825) acquiert une culture encyclopédique. L'auteur le considère comme Le savant de Napoléon, le plus soumis, le plus respectueux et du coup le plus honoré et récompensé.



RECETTES DU TERROIR

Des Pyrénées au Bordelais, au fil de la Garonne. Solange Ceccato. Publibook et Mille plumes. Pour commander : <http://Mamie-SOSSO-Livres.blog4ever.com>. 300 pages. 22 €.

Pour son 5^e livre, Solange Ceccato a décidé de réunir toutes ses recettes issues du grand Sud-Ouest. « Certaines m'ont été données et je les ai adaptées à mes goûts. D'autres sont des recettes de famille et amis. J'en ai aussi inventé d'autres ». Au total, plus de 150 recettes, avec ou sans gluten, se succèdent de l'entrée au dessert.

COUPS DE CŒUR

NOUS AVONS AIMÉ...

Claude Pons et Jean-Paul Épinette, et leur livre-album

Radio 4 a 30 ans

Voilà 30 ans que Radio 4 cantons donne la parole aux Lot-et-Garonnais qui construisent le territoire. Claude Pons, Jean-Paul Épinette et les autres ont créé cette radio pour que le pays s'exprime. Non par leur voix, mais par celles, multiples, des acteurs de la vie. Aujourd'hui, deux des pères fondateurs de cet « outil de liberté » proposent un ouvrage-album qui n'est pas une monographie d'historiens de la radio. Il s'agit en revanche d'une tentative de rassembler en une centaine de pages la substance, riche et diverse, d'une aventure qu'ils ont initiée et conduite durant près de quarante ans. Car avant la radio, les « choses » bougeaient déjà. Les « choses » se mettaient en place...



Le livre-album des 30 ans. Associations des 4 cantons - radio 4. 104 pages. 23 €.

Alain Parailloux et ses livres pour les enfants qui lisent déjà seuls

Les grands textes à hauteur d'enfants

« Il s'agit d'une adaptation des grands classiques de la littérature. Les personnages sont intemporels et sont ancrés dans la mémoire collective. Tout le monde connaît Les Misérables de Victor Hugo, Sans famille d'Hector Malot, La Petite Fadette de George Sand... » Bientôt, la collection s'enrichira d'Oliver (Oliver Twist de Charles Dickens), de Marie (La Mare au diable de George Sand), de Gargantua de Rabelais. Ces livres s'inscrivent dans la volonté de transmettre « un patrimoine », des textes qui sont loin d'être éphémères. Une ambition qui plaît à l'ancien professeur de collège et de lycée d'autant plus qu'une page est toujours consacrée à la présentation de l'auteur et de l'œuvre dont sont issus les personnages. « Ces histoires sont certes tristes, mais elles se finissent toujours bien ou du moins sur une note positive et optimiste », précise Alain Parailloux. Des ouvrages qui abordent des thèmes universels comme la liberté, la différence, l'adoption, l'abandon...

Gavroche, Cosette, Rémi, Fadette. Éditions Amaterra, 6,90 €, 48 pages.



OC
CI
TAN

Jean-Pierre Hilaire
06 76 47 32 12
jean-pierre.hilaire@wanadoo.fr

L'occitan coma identitat d'Òut e Garona

L'occitan existís dempuèi mila ans. Lingüisticament, la Val de Garona pòt servir de columna dorsala. I son emplegadas de formas lengadocianas tenchadas de gascon. Sus la riba esquèrra la gasconitat s'aforçís a flor e mesura qu'òm s'aluènha de Garona. Sus la riba dreita la lenga se desfà de sos traches gasconizants e s'afraïra amb lo parlar brageiraqués mentre del costat de Duras encontra un gascon lengadocianizat.

Lo departament es a la crosièra de tres dialèctes : gascon, lengadocian e nòrd-occitan. Fins a una data recenta, lo mond, suls mercats e dans las fièras comunicavan sens dificultat en emplegant cadun son dialècte.

La lenga d'òc, unificairitz, deschi-franhava pas las diferéncias.

Se pòt parlar d'un miracle quand una lenga unís los òmes sens n'es-façar las diferéncias.

Mas uèi la lenga a recuolat. Ne demòra de traças fòrtas dins la toponimia, dins lo biais popular de parlar francés coma l'emplec del mot *dròlle* per exemple e plan segur dins l'accent que diferencïa los que son nascuts aici e los que venon d'endacòm mai. L'escòla es de salvar la lenga e de la promòure, a l'escòla per las novèlas generacions e dins los corsos

publics pel monde bèl. Donc cal ensenhar una forma standard de la lenga sens abandonar las variantas localas.

L'occitan, dins sa varietat gascona o lengadociana, es una compausanta màger de l'identitat d'Òut e Garona per la populacion quina que siá son origina. ■



Statue d'Henri IV à Nérac

L'occitan comme identité du Lot-et-Garonne

L'occitan existe depuis mille ans. Linguistiquement, la Vallée de la Garonne peut servir d'épine dorsale. Des formes languedociennes teintées de gascon y sont employées. Sur la rive gauche, la gasconité s'affirme au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la Garonne. Sur la rive droite, la langue se défait de

ses traits gasconisants et s'apparente au parler bergeracois tandis que du côté de Duras, elle rencontre un gascon languedociennisé.

Le département est au croisement de trois dialectes : gascon, languedocien et nord-occitan. Jusqu'à une époque récente, les gens sur les marchés et les foires, communiquaient sans difficultés en employant chacun leur dialecte.

La langue d'oc, unificatrice, n'effaçait pas les différences.

On peut parler de miracle quand une langue unit les hommes sans en effacer les différences.

Mais aujourd'hui la langue a reculé. Il en reste de fortes traces dans la toponymie, dans la façon populaire de parler français comme par exemple l'emploi du mot « *drôle* » et bien sûr dans l'accent qui distingue ceux qui sont nés ici et ceux qui viennent d'ailleurs. Le défi est de sauver la langue et de la promouvoir, à l'école pour les nouvelles générations et dans les cours publics pour les adultes. Donc il faut enseigner une forme standard de la langue sans abandonner les variantes locales.

L'occitan, dans sa variété gasconne ou languedocienne, est une composante essentielle de l'identité du Lot-et-Garonne pour la population quelle que soit son origine. ■

TRI
BU
NES

LOT-ET-GARONNE
Conseil général

Groupe de la majorité

Lors de la dernière session du Conseil général, la droite départementale s'est obstinée à stigmatiser notre jeunesse.

Ainsi, l'opposition a considéré avec mépris la Garantie jeunes mise en place sur notre département. En assimilant cette mesure à du « *gavage de prestations sociales et d'emplois publics* », en nous accusant d'apprendre à notre jeunesse à plus « *tendre la main* » « *qu'à apprendre* », les élus de droite ont montré le mépris qu'ils pouvaient avoir envers nos jeunes et surtout pour les plus défavorisés d'entre eux.

En réduisant cette mesure à de l'assistanat, la droite départementale démontre encore une fois son ignorance des dispositifs mis en place pour les jeunes et pour les entreprises afin de relancer l'activité et l'emploi. Au lieu de stigmatiser, les élus de droite gagneraient à travailler leurs dossiers.

La Garantie jeunes est un contrat gagnant-gagnant où le bénéficiaire s'engage à s'investir pleinement, à suivre un accompagnement personnalisé, à rechercher des opportunités d'emploi et à accepter les mises en situation professionnelles, ainsi qu'à déclarer chaque mois ses ressources d'activité.

Aussi, nous désapprouvons et condamnons la posture idéologique de l'opposition qui comme elle l'avait déjà fait lors du vote du budget a préféré fuir le débat et a quitté l'hémicycle. Ce départ est en vérité un mauvais coup politique et médiatique, préparé à l'avance, puisqu'un communiqué de presse avait été envoyé en amont aux journalistes.

Elle est aussi l'expression d'un double discours, qui consiste à condamner dans l'hémicycle des mesures départementales ou nationales tout en tentant de s'en approprier le bénéfice sur le terrain. Comment expliquer que des conseillers généraux d'opposition soutiennent globalement la Garantie jeunes lors des conseils d'administration des missions locales dont ils sont membres et la fustigent quelques jours plus tard au sein de l'hémicycle ?

Majorité départementale, Hôtel du Département 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 72, lotetgaronnepourtous@cg47.fr

Groupe de l'opposition

Dans un débat démocratique, l'opposition doit être respectée.

Des écarts de langage inadmissibles ont émaillé notre dernière session budgétaire. Un élu de la majorité s'est permis de faire un parallèle scandaleux entre les positions défendues par l'opposition et les idées « pas très saines » de l'extrême droite. Blessés dans leurs convictions républicaines et démocratiques, les élus de l'opposition ont quitté l'hémicycle. Mais cet incident ne doit pas occulter le fond du débat qui a opposé la droite et la gauche départementale.

Le fond du débat, c'est la « Garantie jeunes » créée par le gouvernement et que Pierre Camani veut expérimenter en Lot-et-Garonne. Elle consiste à donner une allocation de 433,75 € à des jeunes pour les aider à trouver un emploi. Les élus de l'opposition se sont opposés à cette mesure, non pas parce qu'ils sont contre la jeunesse comme veut le faire croire la majorité, mais parce qu'ils pensent qu'elle mérite mieux. Mieux qu'une simple prestation sociale qui a pour seul objectif d'en faire une clientèle électorale. Mieux qu'un simple effet d'annonce, qui occulte sans gêne le travail exceptionnel que réalisent déjà les missions locales et les structures d'insertion.

L'engagement politique demande courage et humilité. Les élus de l'opposition ont toujours assumé leurs choix, leurs idées, leurs responsabilités. Contrairement à ce que dit Pierre Camani, ils ne mènent pas une opposition systématique à la majorité et avancent des propositions concrètes pour améliorer la vie des Lot-et-Garonnais. C'est pourquoi ils ont défendu leurs convictions dans ce débat ; ils ne méritaient pas à ce titre d'être caricaturés comme ils l'ont été.

N'en déplaise à la majorité, les élus de l'opposition ont voulu faire entendre une voix différente, qui détonne avec l'autocélébration permanente de Pierre Camani. Mais au Conseil général, penser différemment du Président est un crime de lèse-majesté.

Groupe de l'opposition *L'Avenir ensemble*
Tél. : 05 53 98 52 00 - alainmerly47@gmail.com

DÉCEMBRE

- Jusqu'au 21 décembre**
Nérac, Galerie des Tanneries, du jeudi au samedi de 14 à 18h : exposition *L'art d'offrir*, peinture, sculpture, gravure, mosaïque. 8 artistes à découvrir.

Jusqu'au 18 avril
La Communauté de
- communes du Pays de Lauzun organise un concours de contes et nouvelles dont le thème 2014 est « Le rêve ». 05 53 94 49 21 - ccpaydelauzun47@orange.fr

En décembre
Lot-et-Garonne, salles de cinéma du réseau
- Écrans 47 : *La balade de Babouchka*. 4 courts-métrages d'animation russes (à partir de 3 ans). Opération Ciné-mômes.

16 décembre
Miramont-de-Guyenne, SSIAD, ZA la Brisse, n° 10 bâtiment N secteur 2, de 17 à 19h : Alzheimer, groupe de paroles pour
- les aidants familiaux et les non-professionnels.

18 décembre*
Agen, Musée des Beaux-Arts, 13h30 : *Muséo-lab 2.0*. Programme Permis de musée du Conseil général (à partir de 7 ans).

18 décembre
Dolmayrac, place de la Tour, à 15h et à 17h30 :
- « 2 », cirque sous chapiteau (à partir de 5 ans). Saison jeune public du Grand Villeneuvois.

20 décembre
Agen, Cap'cinéma, à 14h30, à 17h30 et à 20h30 : *Libye*, film de Connaissance du mode (à l'écran, un film - sur scène, l'auteur).
- 20 décembre**
Dolmayrac, place de la Tour, 20h : « 2 », cirque sous chapiteau (à partir de 5 ans). Saison jeune public du Grand Villeneuvois.

21 décembre
Boé, médiathèque, 14h30 : atelier d'écriture de Florence Dupin, association Bâtons de pluie.
- 21 et 22 décembre**
Saint-Hilaire-de-Lusignan : *Ribochon... la chasse est ouverte*, de et avec Guy Louret.

22 décembre
Tonneins, La Manoque, 16h : *Le père Noël a disparu*, théâtre fantastique (à partir de 3 ans).
- 27 décembre***
Mézin, Musée du liège et du bouchon, 14h30 : *Comment recycler ses bouchons ?* Programme Permis de musée du Conseil général (à partir de 7 ans avec adultes). Accessible au public déficient physique.

JANVIER

- En janvier**
Lot-et-Garonne, salles de cinéma du réseau Écrans 47 : *Les Goonies*. Film américain (à partir de 7 ans). Opération Ciné-mômes.

4 janvier*
Agen, Musée des Beaux-Arts, 14h30 : *Là-bas, là-bas, les merveilleux*
- nuages* / Programme Permis de musée du Conseil général (de 3 à 12 ans).

7 janvier
Agen, Cap'cinéma, à 14h30, à 17h30 et à 20h30 : *Nouvelle-Zélande*, film de Connaissance du mode (à l'écran, un film - sur scène, l'auteur).
- 8 janvier**
Marmande, Centre de conférences de la cité de la formation, 18h30 : conférence *Les inégalités scolaires peuvent-elles être justes ?*, animée par François Dubet (sociologue).

11 et 25 janvier
Agen, Accueil de jour La clé des sens, 98 av
- R. Schuman, de 9h30 à 12h30 : formation des aidants familiaux organisée par Alzheimer France. Inscriptions : 05 53 47 90 67

11 janvier
Villeneuve-sur-Lot, théâtre du terrain vague, 17h30 : *Morceaux en sucre*, musique de jouets
- et violoncelle (de 3 à 75 ans). Saison jeune public du Grand villeneuvois.

18 janvier
Boé, médiathèque Camille-Ripoll, 14h30 : atelier d'écriture avec Florence Dupin, association Bâtons de pluie.

22 janvier
Marmande, Centre de
- conférences de la cité de la formation, 18h30 : conférence *Travailler pour exister ou exister pour travailler ?*, animée par François Dubet (sociologue).

25 janvier
Aiguillon : *Ribochon... la chasse est ouverte*, de et avec Guy Louret.
- 28 janvier**
Agen, Cap'cinéma, à 14h30, à 17h30 et à 20h30 : *Provence*, film de Connaissance du mode (à l'écran, un film - sur scène, l'auteur).

31 janvier*
Nérac, château Henri IV, 19h : *Le Roy et moi*, conférence spectacle
- suivie d'un dîner spectacle. Programme Permis de musée du Conseil général (à partir de 15 ans). Accessible au public déficient physique.

31 janvier
Tonneins, La Manoque, 20h30 : *Le malade imaginaire*, théâtre.

En Lot-et-Garonne

Les marchés de Noël

Les fêtes de fin d'année approchent pour le plaisir des petits mais aussi des plus grands. La période est propice aux marchés de Noël et autres événements festifs. Voici quelques dates : **20 décembre** à Laplume : marché de Noël ; **du 20 au 22 décembre** de 18h30 à 21h30 à Monségur : Les féeries de Noël ; **du 20 au 23 décembre** à Castillonès : 6^e édition du Noël'art ; **22 décembre** à Monflanquin : chants de Noël ; **22 décembre** à Meilhan-sur-Garonne et Moncrabeau : marché de Noël ; **jusqu'au 28 décembre** à Agen : village de Noël ; **jusqu'au 31 décembre** à Villeneuve-sur-Lot : boutique éphémère de Noël.



Du 20 décembre au 2 janvier

Les Réveillons de la solidarité

La Fondation de France lance un appel auprès du public pour permettre le soutien de 200 réveillons solidaires partout en France. Les Réveillons de la solidarité offrent un moment de partage chaleureux et festif à 20 000 personnes fragilisées dans leur quotidien. Initiés par de petites associations, ces Réveillons leur permettent de participer à toutes les étapes du projet : organisation de repas, de spectacles, de goûters...

Plus d'infos : www.fondationdefrance.org/reveillons-de-la-solidarite



FÉVRIER

- En février**
Vacances d'hiver Lot-et-Garonne, salles de cinéma du réseau Écrans 47 : *L'étrange créature du Lac Noir*. Film de monstres américain (à partir de 11 ans). Opération Ciné-mômes.

1^{er} février
Villeneuve-sur-Lot, théâtre Georges-Leygues, 17h30 : *Îlo*, théâtre gestuel (à partir de 5 ans). Saison jeune public du Grand Villeneuvois.

1^{er} février*
Agen, Musée des Beaux-Arts, 20h : *Gardez votre calme ! Fric et Frac enquêtent*. Programme Permis de musée du Conseil général (à partir de 5 ans).
- 5 février**
Marmande, Centre de conférences de la cité de la formation, 18h30 : conférence *De la biologie cellulaire aux nanobiotechnologies - introduction et perspectives des faisceaux d'ions appliquées aux sciences du vivant*, animée par Hervé Seznec (chercheur au Centre d'études nucléaires de Bordeaux-Gradignan).

7 février
Boé, médiathèque Camille-Ripoll, 11h : Valérie raconte pour les 4-6 ans.

7 février
Tonneins, centre culture, 21h : *L'amour est dans l'champ*, comédie.
- 8 et 15 février**
Agen, Accueil de jour La clé des sens, 98 av R Schuman, de 9h30 à 12h30 : formation des aidants familiaux organisée par Alzheimer France. Inscriptions : 05 53 47 90 67

8 février
Boé, espace culturel François-Mitterrand, 20h30 : soirée Latino-rock.
- 8 février**
Miramont-de-Guyenne : *Ribochon... la chasse est ouverte*, de et avec Guy Louret.

14 février
Monflanquin, place des Arcades, à partir de 14h30 : carnaval des enfants.

14 février
Meilhan-sur-Garonne : *Ribochon... la chasse est ouverte*, de et avec Guy Louret.

15 février
Boé, médiathèque Camille-Ripoll, 14h30 : atelier d'écriture avec Florence Dupin, association Bâtons de pluie.

15 février
Tonneins, La Manoque, 20h30 : *Les Stentors*,



- chansons. 1^{re} partie : Lisa Angell.

15 février
Barbaste : *Ribochon... la chasse est ouverte*, de et avec Guy Louret.

20 février*
Agen, Musée des Beaux-Arts, 10h : *Presque peur !* Programme Permis de musée du Conseil général (de 3 à 6 ans).

23 février
Pujols : 11^e multirando Jacky du mont Pujols.

26 février*
Agen, 14h30 : *Balade insensée, nos pay-sages... autrement* à Agen avec l'association CDP Paysage et Médiation. Programme Permis de musée du Conseil général (à partir de 4 ans avec les parents).

16 février
Tonneins, La Manoque, 15h : concert des *Stentors*.

19 février*
Couthures-sur-Garonne, Scénovision® Gens de Garonne, 14h30 : *Jeu*
- de l'oie de Garonne. Programme Permis de musée du Conseil général (à partir de 4 ans).

16 février*
Villeneuve-sur-Lot, Musée de Gajac, 14h30 : *De l'infiniment grand à l'infiniment petit*. Gravure et ruines antiques. Programme Permis de musée du Conseil général (à partir de 7 ans).
- 16 février**
Villeneuve-sur-Lot, Musée de Gajac, 14h30 : *De l'infiniment grand à l'infiniment petit*. Gravure et ruines antiques. Programme Permis de musée du Conseil général (à partir de 7 ans).

MARS

- En mars**
Lot-et-Garonne, salles de cinéma du réseau Écrans 47 : *Les enfants loups*. Film d'animation fantastique asiatique (à partir de 9 ans). Opération Ciné-mômes.

1^{er} mars
Boé, médiathèque Camille-Ripoll, 11h : Valérie raconte pour les 4-6 ans.

1^{er} mars
Casteljaloux : *Ribochon...*
- la chasse est ouverte*, de et avec Guy Louret.

4 mars
Agen, Cap'cinéma, à 14h30, à 17h30 et à 20h30 : *Le peuple de l'Amazone*, film de Connaissance du mode (à l'écran, un film - sur scène, l'auteur).

4 mars
Salles, salle des fêtes, 21h : carnaval.



Retrouvez un plus grand nombre de dates et d'événements sur notre site Internet www.cg47.fr

Avant de vous rendre sur une manifestation, vérifiez qu'elle est toujours programmée. Le Conseil général n'est pas responsable de l'annulation d'un événement.

* Programmation culturelle familiale du Conseil général, Permis de musée. Inscriptions : thsiron@cg47.fr



Devenez sapeur-pompier volontaire !

Photo : Sylvain Harrison

CONSEIL GÉNÉRAL DE LOT-ET-GARONNE

www.cg47.fr

Le SDIS de Lot-et-Garonne compte **44 centres d'incendie et de secours**, assurant un maillage serré du département. Sur ces 44 unités, 32 sont exclusivement composées de sapeurs-pompiers volontaires. La réponse opérationnelle du service repose donc, en grande partie, sur l'engagement citoyen et sur le dévouement des sapeurs-pompiers volontaires qui garantissent un service public de proximité, dans les zones rurales notamment.

Pour être l'un de ces sapeurs-pompiers volontaires, contactez le centre le plus proche de chez vous !

Renseignements : www.sdis47.fr



LOT-ET-GARONNE
Conseil général



sudoku

Grille n°4
décembre 2013
Diabolique

En partant des chiffres déjà inscrits, vous devez remplir la grille de manière à ce que chaque grille, chaque colonne, chaque carré de 3x3, contiennent une seule fois les chiffres de 1 à 9.

Solution dans le 47magazine de février 2014

			6		9			2
		8				3		5
		1			4			
		4	7	9				5
7		9				8		4
	6			2	3	7		
			1			2		
4		6				5		
3			9	5				

Solution de la grille n° 3
du 47magazine n° 24
de septembre 2013

5	7	9	2	4	3	6	8	1
8	1	6	9	7	5	3	2	4
2	3	4	6	1	8	5	9	7
4	8	1	5	3	6	9	7	2
6	5	7	1	9	2	4	3	8
3	9	2	4	8	7	1	6	5
1	6	8	7	5	9	2	4	3
9	4	3	8	2	1	7	5	6
7	2	5	3	6	4	8	1	9

RECETTES

Verrine purée de betterave, crabe, kiwi

Mixer grossièrement 2 betteraves cuites et pelées avec 2 cuillères à soupe d'huile de noisette et une cuillère de vinaigre balsamique.

Saler, poivrer et rajouter de la poudre d'ail (ou une gousse d'ail hachée). Mélanger une boîte de crabe émietté (ou du surimi) avec de la mayonnaise (1 jaune d'œuf, 1 cuillère à



soupe de moutarde, sel/poivre et huile).

Couper 2 kiwis en petits dés. Déposer dans une verrine (10 au total) la purée de betterave, la préparation de crabe, le kiwi. Terminer avec 2/3 baies de roses.

Carpaccio de foie gras à la noisette

Sur un plateau préalablement recouvert d'huile de noisette, déposer de fines lamelles de foie gras.

Choisir un foie ferme 1^{re} catégorie d'environ 500 g. Ensuite bien badigeonner le dessus des tranches avec de l'huile de noisette. Saupoudrer chaque lamelle de fleur de sel, de poivre noir moulu et d'une pointe de piment d'Espelette.

Filmer le plateau en appuyant sur les tranches pour éviter que le foie ne s'oxyde. Mettre au frais au moins 2 h avant de servir. Préparer du pain grillé. Poser le foie au-dessus et déguster.



Tarte noisettine poire-chocolat

Faire une pâte sablée en mélangeant 250 g de farine, 125 g de sucre, 125 g de beurre, 1 œuf et ½ cuillère à café de levure chimique.

Saupoudrer le fond de tarte de 25 g de poudre de noisette. Couper 4 poires en lamelles. Les arroser de citron pour éviter qu'elles ne noircissent. Les déposer sur la pâte. Dans un bol, battre 2 œufs, rajouter 100 g de sucre, 75 g de poudre de noisette et 20 cl de crème fleurette. Verser



cette préparation sur les poires. Parsemer 50 g de pépites de chocolat. Enfourner 30 min (200°C).

Laisser refroidir et badigeonner le dessus de confiture (abricot) pour faire briller.

www.cg47.fr

LOT-ET-GARONNE
Conseil général

